

Communiqué de presse – 15 janvier 2018

Charisme et Institution dans les mouvements et les communautés ecclésiales

Le 18 janvier 2018 se tiendra à Rome une Journée d'étude sur divers aspects théologiques et canoniques liés aux mouvements et communautés ecclésiales. Cette rencontre est promue par divers mouvements et communautés, conjointement au Centre Evangelii Gaudium de l'Institut Universitaire Sophia et sous le patronage de l'Association canoniste italienne.

Maria Voce, présidente du Mouvement des Focolari, ouvrira les travaux au nom des organisateurs¹, et l'introduction sera assurée par le Cardinal Kevin Farrell. Interviendront au cours de la matinée Mgr Piero Coda, Mgr Luis Navarro, le P. Gianfranco Ghirlanda S.J. et l'évêque Christoph Hegge (Münster), avec comme modérateur le Cardinal Francesco Coccopalmerio. La session de l'après-midi abordera les questions posées par les mouvements et communautés organisateurs, ainsi que les perspectives esquissées par des canonistes, les Prof. J. M. Bahns et E. Di Bernardo.

Dans un discours tenu le 17 septembre 1973 au 2e Congrès international de Droit canonique, Paul VI avait invité les participants à « *approfondir l'œuvre de l'Esprit qui doit aussi s'exprimer dans le Droit de l'Église* ». Dix ans plus tard, le Pape Jean Paul II promulguait le nouveau Code de droit canon et, sept ans après, le Code des canons des Églises orientales. Les nouvelles réalités charismatiques – appelées de façon générale « *mouvements et communautés ecclésiales* » - ont dès lors cherché leur place dans cette nouvelle situation normative de l'Église catholique.

Ces nouvelles réalités dans l'Église présentent des caractéristiques inédites et suscitent des problèmes canoniques nouveaux. D'autre part, les deux Codes en vigueur ne connaissent pas la notion de « *mouvements et communautés ecclésiales* », raison pour laquelle ces groupements ont été placés juridiquement parmi les associations de fidèles. Mais le droit des associations est-il en mesure de prendre en compte les dynamiques complexes découlant de la nature même de ces mouvements et communautés ? Cette problématique est amplifiée par la diversité de ces groupements, qui a pour origine les charismes spécifiques de chacun d'eux. Un charisme commun à chaque groupement, mais où s'inscrivent les multiples vocations personnelles de ses membres.

Ces questions et d'autres thèmes d'actualité pour la vie des mouvements et communautés ecclésiales seront approfondis et débattus durant la journée, conformément à la Lettre *Iuvenescit Ecclesia* adressée aux évêques de l'Église catholique, qui met l'accent « à la lumière des relations entre dons hiérarchiques et charismatiques, [sur] les éléments théologiques et ecclésiologiques dont la compréhension peut favoriser une participation féconde et ordonnée des nouveaux groupements à la

¹ Nuovi Orizzonti, Fazenda da Esperança, Communauté catholique Shalom, Communauté de l'Emmanuel, Communauté Pape Jean XXIII, Mouvement des Focolari.

communion et à la mission de l'Église ». Ce document fait espérer, du point de vue canonique aussi, que pourront être identifiées des formes nouvelles, qui exprimeront de façon plus adéquate leurs dons charismatiques.

Cet espace d'approfondissement et de débat est aussi le fruit de l'engagement à faire grandir la communion entre mouvements et communautés ecclésiales, afin de contribuer à la communion de l'Église. À ce propos, les mots du Pape François en novembre 2014 au 3^e Congrès mondial des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles sont particulièrement importants : « *[Il ne faut] pas oublier que le bien le plus précieux, le sceau de l'Esprit Saint, est la communion* » ; et de souligner que cette dernière ne peut exister dans un mouvement ou une communauté s'il ne s'intègre pas dans la communion plus grande qu'est l'Église. À cette même occasion, le Saint-Père a rappelé que « si une certaine institutionnalisation du charisme est nécessaire à sa survie même, il ne faut pas se faire d'illusion en pensant que les structures externes puissent garantir l'action du Saint-Esprit. »

Victoria Gómez (+39) 335 7003675 – Benjamim Ferreira (+39) 348 4754063